



Portail de
connaissances
pour les femmes
en entrepreneuriat

S'inspirer. Se réaliser

Pleins feux sur l'entrepreneuriat
féminin autochtone

TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT

DiVERSITY
DiNSTITUTE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada



Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat

PCFE.CA

[@WEKH_PCFE](https://twitter.com/WEKH_PCFE)

DI.WEKH@TORONTOMU.CA



Finance par le
gouvernement
du Canada



Le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE) est un réseau national et une plateforme numérique accessible permettant de partager des recherches et des ressources, et de mener des stratégies. Avec 10 centres régionaux et un réseau de plus de 250 organisations, le PCFE est conçu pour répondre aux besoins des entrepreneures issues de la diversité à travers les régions et les secteurs. En réponse à la pandémie de COVID-19, le PCFE a adopté un rôle de catalyseur en connectant les entrepreneures et les organismes de soutien à travers le pays, et a organisé des formations et des événements de réseautage. La plateforme digitale avancée du PCFE, alimentée par Magnet, renforce les capacités des entrepreneures et des organisations qui les aident en les dirigeant vers les ressources et les meilleures pratiques à travers le pays.

Avec le soutien du gouvernement du Canada, le PCFE diffuse son expertise d'un bout à l'autre du pays afin de permettre aux fournisseurs de services, à la communauté universitaire, au gouvernement et à l'industrie d'améliorer leur soutien aux entrepreneures. Le Diversity Institute de l'Université métropolitaine de Toronto (Toronto Metropolitan University), en collaboration avec la Ted Rogers School of Management, dirige un réseau de chercheurs, d'organismes de soutien aux entreprises et de parties prenantes majeures afin de créer un environnement plus inclusif et favorable à la croissance de l'entrepreneuriat féminin au Canada.

Commanditaire

Les commanditaires de ce projet sont les suivants : Gouvernement du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada



Autrices

Ashley Richard

Directrice de l'entrepreneuriat
autochtone
Université de Waterloo

Kara Thorvaldson

Responsable du programme
PCFE

Contributrice

Deidre Dewar

Coordonnatrice du programme
FlintHub
Université de Waterloo

Assistants d'édition

Guang Ying Mo, Ph. D.

Directrice de recherche
Diversity Institute

Tomke Augustin, Ph. D.

Associée de recherche principale
Diversity Institute

Liam Donaldson

Assistant à la recherche
Diversity Institute

Shannon Pestun

Conseillère principale
Diversity Institute

Date de publication :

Decembre 2024

Photo de la couverture par [Reanna Khan Creative](#)

Table des matières

Résumé	<u>ii</u>
Introduction	<u>1</u>
Obstacles et facteurs favorables à l'entrepreneuriat féminin autochtone	<u>3</u>
Notre étude	<u>7</u>
Constatations	<u>9</u>
Profils	<u>19</u>
Conclusion et recommandations	<u>24</u>
Références	<u>27</u>

Résumé

Les entrepreneures autochtones jouent un rôle crucial dans l'économie canadienne et leur capacité à concilier valeurs traditionnelles et pratiques commerciales modernes est un modèle à suivre en matière de développement économique durable et inclusif. Pour de nombreuses femmes autochtones, l'entrepreneuriat assure une indépendance et une stabilité sur le plan financier, offre un moyen de soutenir la communauté et de nouer des liens, et constitue un tremplin vers la récupération des terres ancestrales, l'autonomie gouvernementale et la préservation des connaissances et des pratiques culturelles.

Si les entrepreneures autochtones au Canada affichent un taux de création d'entreprise deux fois supérieur à celui de leurs homologues non autochtones, elles n'en continuent pas moins de rencontrer des obstacles et des difficultés d'ordre structurel. Aux termes de la *Loi sur les Indiens*, par exemple, les entrepreneures des Premières Nations vivant dans des réserves ne sont pas légalement propriétaires des terres où elles résident, ce qui limite leur admissibilité en vue d'obtenir un prêt commercial ou une subvention. Parmi les autres obstacles financiers auxquels se heurtent les entrepreneures autochtones figurent l'insuffisance de leur épargne, leurs piètres antécédents de crédit, leur peur de l'endettement, le manque de microprêts disponibles et leur absence de formation à la littératie financière. Les entrepreneures autochtones doivent aussi souvent faire face au manque de services essentiels et

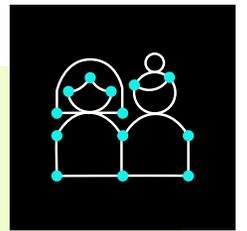
d'infrastructures comme l'accès Internet à haute vitesse, les services financiers, les organismes de soutien aux entreprises, les transports publics et les services de garde d'enfants abordables, en particulier dans les régions rurales et éloignées et dans les réserves. Pour lever ces obstacles systémiques, il est impératif de mener des efforts concertés visant à réformer les politiques, à améliorer l'accès aux ressources financières et de la terre, ainsi qu'à fournir aux entrepreneures autochtones un soutien adapté sur le plan culturel. L'accompagnement des femmes autochtones propriétaires d'entreprise s'avère donc une étape majeure dans une optique de vérité et de réconciliation.

La compréhension et la reconnaissance des contributions apportées par les entrepreneures autochtones peuvent aider à remettre en question les stéréotypes, à changer leur représentation sociale dans les récits de vie et à inspirer les générations futures. Afin d'illustrer la diversité de l'entrepreneuriat autochtone féminin sur l'Île de la Tortue, le présent rapport a analysé le profil de 257 entrepreneures autochtones exerçant dans l'ensemble des provinces et territoires, en s'appuyant sur la base de données publiques *S'inspirer. Se réaliser.* du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE). Lancée en mars 2021, la campagne « *S'inspirer. Se réaliser.* » met en vedette plus de 2 000 profils d'entrepreneures ayant réussi dans divers milieux, secteurs et régions au Canada.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Ce rapport vient compléter des recherches antérieures menées par le PCFE en vue de comprendre la diversité de l'entrepreneuriat féminin autochtone en termes d'implantation géographique, de secteur d'activité, d'identité autochtone et de croisement des facteurs d'identité, de recenser les points communs entre leurs entreprises et de mettre en lumière des témoignages de réussite qui démantèlent les présupposés et les stéréotypes. Les profils de neuf entrepreneures autochtones de divers horizons sont par ailleurs inclus pour faire valoir leurs innovations et leurs contributions à l'échelle du pays. Pour conclure, le présent rapport formule des recommandations aux niveaux sociétal, organisationnel et individuel dans le but de promouvoir un écosystème entrepreneurial plus inclusif et équitable à l'égard des femmes autochtones.



*Ce rapport vient compléter des recherches antérieures menées par le PCFE en vue de **comprendre la diversité de l'entrepreneuriat féminin autochtone** en termes d'implantation géographique, de secteur d'activité, d'identité autochtone et de croisement des facteurs d'identité, de recenser les points communs entre leurs entreprises et de mettre en lumière des témoignages de réussite qui démantèlent les présupposés et les stéréotypes.*

Introduction

L'entrepreneuriat autochtone est un moteur important de l'économie canadienne et sur lequel quelque 75 000 entreprises autochtones du pays^{1,2}, environ 23 p. 100 appartiennent à des femmes³.

Pour de nombreuses femmes autochtones, l'entrepreneuriat assure une indépendance et une stabilité sur le plan financier, offre un moyen de soutenir la communauté et de nouer des liens, et constitue un tremplin vers la récupération des terres ancestrales, l'autonomie gouvernementale et la préservation des connaissances et des pratiques culturelles⁴. D'après une récente étude de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), les femmes autochtones se lancent dans l'entrepreneuriat pour gagner en liberté et en souplesse, pour suivre leur passion à travers la création d'un produit ou la prestation d'un service, pour accéder à l'autonomie économique, pour subvenir aux besoins de leur famille et pour améliorer l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée⁵. L'entrepreneuriat peut également offrir un itinéraire parallèle en lieu et place de l'emploi traditionnel. Selon une récente étude, les femmes autochtones occupant des postes de direction dans les entreprises canadiennes considèrent qu'elles ne sont pas prises autant au sérieux que leurs confrères masculins autochtones et non autochtones, qu'elles sont soumises à des normes plus strictes et qu'elles ne bénéficient pas d'un respect et d'un soutien suffisants au regard de leurs engagements parentaux, communautaires et

professionnels⁶. Les femmes autochtones sont donc susceptibles de juger que l'entrepreneuriat constitue une solution plus constructive et plus sûre sur le plan culturel qu'un emploi en entreprise. Néanmoins, les entrepreneures autochtones continuent de rencontrer des obstacles systémiques majeurs dans les phases de démarrage et d'expansion de leurs entreprises⁷.

L'accompagnement des femmes autochtones propriétaires d'entreprise s'avère une étape majeure dans une optique de vérité et de réconciliation, surtout si l'on tient compte du fait que les femmes autochtones sont plus susceptibles de se lancer dans l'entrepreneuriat; de fait, une proportion supérieure d'entreprises autochtones est détenue majoritairement par des femmes (23,2 p. 100) comparativement aux entreprises non autochtones (19,5 p. 100)⁸. En outre, les femmes autochtones prônent souvent les valeurs de leur communauté dans leurs entreprises en adoptant des pratiques de développement durable. Une étude indique que 73 p. 100 des femmes autochtones propriétaires d'entreprise ont intégré les connaissances traditionnelles ou les expressions culturelles traditionnelles dans leur activité⁹. L'entrepreneuriat féminin autochtone joue donc un rôle important dans la conservation et la revitalisation du patrimoine culturel.

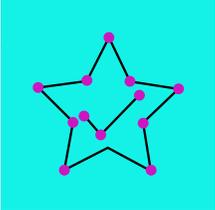
Cependant, les peuples autochtones du Canada ne constituent pas un groupe homogène, et le croisement des facteurs d'identité est susceptible d'accentuer les obstacles avec



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

lesquels ils doivent composer. Les expériences des femmes autochtones en entrepreneuriat varient considérablement en fonction de leur implantation géographique, de leur secteur d'activité, de leur identité raciale, de leur handicap, de leur orientation sexuelle ou de l'expression de leur identité de genre.

Il est important que les générations futures puissent s'inspirer de modèles de comportement illustrant l'étendue des possibilités qui s'offrent à elles : en effet, les jeunes femmes autochtones ne savent pas par où commencer parce qu'elles ne se sentent pas représentées dans le monde des affaires¹⁰. Afin de mettre en évidence la diversité de l'entrepreneuriat féminin autochtone, le présent rapport a analysé le profil de 257 entrepreneures autochtones primées exerçant aux quatre coins de l'Île de la Tortue, en s'appuyant sur la base de données S'inspirer. Se réaliser. du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE). En plus de présenter cette diversité selon des critères d'implantation géographique, de secteur



*Il est important que les **générations futures puissent s'inspirer de modèles de comportement** illustrant l'étendue des possibilités qui s'offrent à elles : en effet, **les jeunes femmes autochtones ne savent pas par où commencer** parce qu'elles ne se sentent pas représentées dans le monde des affaires.*

d'activité, d'identité autochtone et de croisement des facteurs d'identité, il met en lumière les points communs entre les entreprises détenues par ces femmes autochtones et place un accent particulier sur neuf parcours qui illustrent l'impact de l'entrepreneuriat autochtone féminin sur l'Île de la Tortue.

Obstacles et facteurs favorables à l'entrepreneuriat féminin autochtone

Les premières études menées ces dernières années se sont penchées sur les expériences vécues par les entrepreneures autochtones¹¹ et ont ainsi permis de mieux appréhender les obstacles particuliers avec lesquels elles doivent composer, ainsi que leurs contributions à l'échelle de leurs communautés et de l'économie.

Si les entrepreneures autochtones au Canada affichent un taux de création d'entreprise deux fois supérieur à celui de leurs homologues non autochtones^{13, 14}, elles n'en continuent pas moins de rencontrer des obstacles structurels et des difficultés opérationnelles dans les phases de démarrage et d'expansion de leurs entreprises. À titre d'exemple, la *Loi sur les Indiens* ne permet pas aux entrepreneurs des Premières Nations vivant dans des réserves d'être admissibles à l'obtention de subventions ou de prêts. En effet, elle classe les terres de réserve comme terres de la Couronne¹⁵, de telle sorte que les populations des Premières Nations vivant dans des réserves n'en sont pas légalement propriétaires. La *Loi sur les Indiens* interdit également que les biens situés dans une réserve soient saisis par toute personne autre qu'un Autochtone, un membre des Premières Nations ou une bande¹⁶. Par conséquent, les banques ne peuvent pas saisir les terres d'une réserve en cas de défaut de paiement d'un prêt et les populations des Premières Nations vivant dans des réserves ne peuvent pas utiliser leurs terres comme garantie d'un prêt commercial, puisque ces dernières ne leur appartiennent pas. En outre, la Loi exonère

de l'impôt les biens personnels situés dans une réserve, ce qui complique la structuration des entreprises sises dans des réserves¹⁷. Les peuples inuits et métis, quant à eux, ne sont pas assujettis à la *Loi sur les Indiens*, mais sont affectés de la même façon par d'autres lois fédérales et décisions de justice. Par exemple, divers peuples des Premières Nations, métis et inuits non inscrits ne sont pas admissibles à certains volets de financement, programmes, voire marchés en raison des exigences d'inscription.

L'accès au financement fait partie des principales difficultés rencontrées par les femmes autochtones propriétaires d'entreprise. Il est ressorti d'une récente enquête menée auprès d'entrepreneures autochtones au Canada que 71 p. 100 des participantes étaient à la tête d'une entreprise individuelle, structure souvent jugée à haut risque par les prêteurs¹⁸. Parmi les autres obstacles financiers auxquels se heurtent fréquemment les entrepreneures autochtones figurent l'insuffisance de leur épargne, leurs piètres antécédents de crédit, leur peur de l'endettement, le manque de microprêts disponibles, leur absence de formation à la littératie financière et le manque de formations et de conseils leur permettant d'assumer les démarches requises pour solliciter un prêt et comprendre les questions d'imposition (en particulier dans les réserves et les régions éloignées)^{19, 20}.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Les entrepreneures autochtones font aussi souvent face au manque de services essentiels et d'infrastructures. D'après un récent rapport du Bureau du vérificateur général du Canada sur la connectivité des régions rurales et éloignées, l'accès aux services Internet à haute vitesse et cellulaires mobiles est à la traîne tant dans les collectivités rurales et éloignées que dans les réserves des Premières Nations, comparativement aux régions urbaines²¹. Cette étude indique que 91 p. 100 des ménages au Canada ont un accès Internet offrant des vitesses de connexion conformes aux cibles minimales fixées par le gouvernement fédéral (50/10 Mbit/s). Cependant, ce chiffre tombe à 60 p. 100 dans les régions rurales et éloignées et à seulement 43 p. 100 pour les ménages vivant dans une réserve²².

En outre, de nombreuses entrepreneures autochtones vivent dans des réserves des Premières Nations ou dans des collectivités rurales et éloignées qui sont dotées d'une piètre infrastructure Internet et géographiquement distantes des services financiers, des organismes de soutien aux entreprises, des clients, des fournisseurs et des infrastructures de transport fiables. Or, cette situation peut empêcher de nombreuses femmes autochtones d'entreprendre sur le territoire canadien ou à l'étranger, de lancer et de développer leurs projets en entrepreneuriat ou de voir leurs accomplissements reconnus dans ce domaine. Ces collectivités sont également souvent en proie au manque de services de garde d'enfants accessibles et abordables, ce qui accentue les difficultés à concilier responsabilités familiales et professionnelles que rencontrent bon nombre de femmes autochtones²³.

D'après une récente étude sur l'entrepreneuriat féminin autochtone dans le secteur du tourisme dans le Nord du Canada menée par le Diversity Institute et l'Association touristique autochtone du Canada (ATAC), l'éloignement géographique induit un manque de services d'aide au développement des entreprises qui ne requièrent pas une présence en ligne ou un déplacement avec nuitée, ainsi que des problèmes de fiabilité de la connexion Internet et des coûts d'expédition élevés. Dans ce contexte particulier, les entreprises ont besoin d'un soutien spécialisé et de souplesse pour répondre aux déficits d'infrastructure saisonniers et aux défis émergents dans le secteur du tourisme et pour présenter des plans d'affaires et des demandes de subvention viables aux yeux des prêteurs.

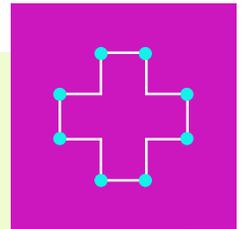
En outre, les entrepreneures autochtones rencontrent des problèmes systémiques, comme la discrimination, la perte de culture, la violence latérale, les traumatismes intergénérationnels, le stress et les troubles de santé mentale, qui nuisent à leur capacité à gérer leur entreprise. Dans le cadre de cette étude, les entrepreneures autochtones ont souligné l'importance d'avoir accès à des mentores autochtones et à des réseaux de soutien culturellement sûrs pour réussir²⁴.

Les entrepreneures autochtones ont un vécu profondément marqué par la discrimination et l'exclusion. En effet, les colons européens ont imposé une vision patriarcale dans leurs efforts d'assimilation culturelle des peuples autochtones et instauré, par le truchement de la *Loi sur les Indiens*, des systèmes, des politiques et des institutions particulièrement discriminatoires à l'égard des femmes autochtones²⁵. Les stéréotypes et les préjugés institutionnalisés découlant de la prédominance des valeurs culturelles occidentales ont créé un écosystème entrepreneurial dans lequel les femmes autochtones ne se retrouvent plus²⁶. Le fait de ne pas être prises au sérieux en tant qu'entrepreneures, le manque de confiance

Les entrepreneures autochtones rencontrent des problèmes systémiques, comme :

- > la discrimination
- > la perte de culture
- > la violence latérale
- > les traumatismes intergénérationnels
- > le stress et les troubles de santé mentale

qui nuisent à leur capacité à gérer leur entreprise.



en soi, le racisme et la discrimination font qu'il est difficile pour les femmes autochtones de participer à des activités d'affaires comme les événements de réseautage, ce qui a pour conséquence de nuire au succès de leurs entreprises. En outre, l'enracinement des stéréotypes a une incidence sur l'image que les décideurs, notamment les établissements financiers, ont de l'entrepreneuriat féminin, entravant par là même leur accès à des ressources cruciales²⁷.

L'accompagnement des entrepreneures autochtones s'avère une étape majeure dans une optique de vérité et de réconciliation. Historiquement, les femmes autochtones ont dû composer avec d'importants obstacles systémiques, tels que la marginalisation économique, l'accès restreint à l'éducation et la discrimination. Renforcer la capacité d'action des femmes autochtones par le biais de l'entrepreneuriat est un moyen d'admettre les injustices passées et de répondre aux appels à l'action formulés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada en vue d'éliminer les disparités sociales et économiques²⁸.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

L'entrepreneuriat offre également une tribune permettant aux femmes autochtones de faire valoir leur patrimoine culturel et leurs savoirs traditionnels et de montrer l'exemple en remettant en question les stéréotypes, en changeant leur représentation sociale dans les récits de vie et en inspirant les générations futures.

Il est essentiel d'étudier l'entrepreneuriat féminin autochtone dans une optique intersectionnelle, en tenant compte de divers attributs tels que le genre, la race, le statut d'immigration, l'âge, l'orientation sexuelle, le statut juridique et la classe sociale, afin de bien comprendre dans quelle mesure les personnes ayant des facteurs d'identité croisés sont confrontées à des obstacles exacerbés et particulièrement défavorisées. Sur l'Île de la Tortue, il est plus important que jamais de prendre acte du croisement de ces facteurs d'identité et des diverses expériences vécues par les entrepreneures autochtones à l'heure d'élaborer des politiques, des programmes et des occasions qui ont une incidence sur l'écosystème

de l'entrepreneuriat et de l'innovation²⁹. Les données existantes continuent de suggérer que les femmes ayant un ou plusieurs facteurs d'identité induisant une marginalisation sociale rencontrent des difficultés et des obstacles non seulement supplémentaires, mais aussi exacerbés, leur entravant l'accès à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Les Autochtones peuvent faire partie de groupes ayant droit à l'équité tels que les femmes, les personnes noires et racisées, les membres de la communauté 2SLGBTQ+ et les personnes en situation de handicap, soit autant de facteurs d'identité croisés que l'on retrouve chez les entrepreneures autochtones à l'honneur dans ce rapport.

Afin d'illustrer cette diversité, le présent rapport analyse le profil de 257 entrepreneures autochtones exerçant dans l'ensemble des provinces et territoires en s'appuyant sur la base de données publiques S'inspirer. Se réaliser. du PCFE, dont la campagne met en vedette des centaines d'entrepreneures ayant réussi au Canada.

Notre étude

Les travaux de recherche du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE) démontrent que les stéréotypes et les préjugés liés à l'entrepreneuriat font partie des obstacles les plus difficiles à surmonter pour les femmes. Lorsqu'on leur demande de se représenter un chef d'entreprise, la plupart des gens ont en tête l'image d'un homme blanc, exerçant bien souvent dans le secteur de la technologie – et cette vision est entretenue par les médias³⁰. Lancée en mars 2021, la base de données S'inspirer. Se réaliser. du PCFE remet en cause les présupposés sur l'identité, l'activité et le visage des entrepreneurs. La campagne « S'inspirer. Se réaliser. » met en vedette plus de 2 000 entrepreneures primées dans divers milieux, secteurs et régions au Canada – parce que les femmes ont besoin de voir des entrepreneures qui réussissent pour pouvoir oser en devenir une.

Ce rapport vient compléter des recherches antérieures menées par le PCFE sur l'entrepreneuriat féminin autochtone dans l'optique :

- > de comprendre la diversité de ces entrepreneures en termes d'implantation géographique, de secteur d'activité et d'identité;
- > de recenser les points communs entre leurs entreprises;
- > de mettre en lumière des témoignages de réussite qui démantèlent les présupposés et les stéréotypes.

*Notre étude repose sur l'analyse du profil de **257 entrepreneures autochtones primées exerçant dans l'ensemble des provinces, territoires et secteurs d'activité**, en s'appuyant sur la base de données S'inspirer. Se réaliser. du PCFE.*

Notre étude repose sur l'analyse du profil de 257 entrepreneures autochtones primées exerçant dans l'ensemble des provinces, territoires et secteurs d'activité, en s'appuyant sur la base de données S'inspirer. Se réaliser. du PCFE.

Nous avons soumis ces 257 profils à une analyse quantitative, d'une part, qui nous a permis d'étudier la diversité de ces entrepreneures autochtones, et à une analyse qualitative à l'aide du logiciel Leximancer, d'autre part, afin de mettre au jour des caractéristiques communes entre leurs entreprises. Enfin, nous avons retenu neuf profils issus de la base de données S'inspirer. Se réaliser. afin de présenter des témoignages de réussite.



Définitions

Nous utilisons une définition inclusive des termes « entrepreneure autochtone » et « entrepreneuriat féminin autochtone » incluant les propriétaires de petites et moyennes entreprises, les propriétaires de microentreprises, les travailleuses autonomes et les propriétaires d'entreprises individuelles non constituées en société. Cette définition englobe également des organisations ayant toutes sortes de vocations (des sociétés à but lucratif aux entreprises à visée sociale). Nous utilisons en outre une définition inclusive des termes « femme(s) » ou « féminin », lesquels désignent ici les personnes se déclarant de genre (et non de sexe) féminin; sont ainsi incluses les femmes cis, transgenres et autres³¹. En ce qui concerne les peuples autochtones, il est important de prendre acte de la grande diversité qui existe au sein de l'ensemble formé par les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Les communautés autochtones appartenant à ces sous-groupes vivent dans des régions différentes, aussi bien éloignées qu'urbaines³².

Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Constataions

Les entrepreneures autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. représentent un éventail diversifié de régions géographiques, de secteurs d'activité et de facteurs d'identité autochtones et croisés. Néanmoins, on retrouve également certains points communs entre leurs entreprises, dans la mesure où elles sont nombreuses à tenir compte des points de vue autochtones, à produire et vendre des créations artistiques et à accompagner autrui sur le chemin de la guérison.

Diversité géographique

La représentation de chaque région était variable parmi les profils à l'étude : c'est la Colombie-Britannique qui recensait la plus forte proportion d'entrepreneures au sein de l'échantillon de

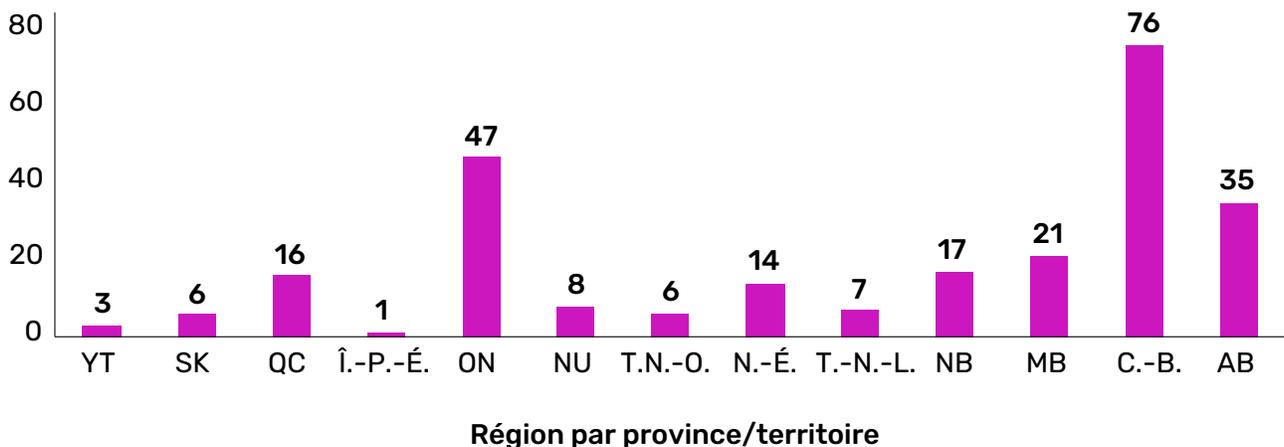
données (29,6 p. 100), tandis que le Yukon et l'Île-du-Prince-Édouard arrivaient en queue de peloton avec des taux respectifs de 1,2 p. 100 et 0,4 p. 100. L'Ontario (18,3 p. 100), l'Alberta (13,6 p. 100) et le Manitoba (8,2 p. 100) faisaient partie des régions bien représentées.

La reconnaissance accrue des entrepreneures autochtones dans ces régions peut s'expliquer par divers facteurs, dont :

- > la population autochtone totale dans chaque région
- > les raisons historiques sous-tendant l'identification en tant qu'Autochtones
- > l'isolement géographique.

Figure 1

Implantation géographique des entrepreneures autochtones à l'étude dans le présent rapport



La diversité des peuples autochtones dans chaque province et territoire doit être étudiée dans le contexte de sa population générale. En 2021, par exemple, Statistique Canada a recensé la plus forte population autochtone en Ontario (406 590 personnes), devant la Colombie-Britannique (290 210 personnes)³³. Toutefois, si l'on analyse les chiffres en proportion de la population de chaque province, ce sont le Yukon (22,3 p. 100), les Territoires du Nord-Ouest (49,6 p. 100) et le Nunavut (85,8 p. 100) qui affichent les taux de représentation les plus élevés, tandis que le Québec (2,5 p. 100) et les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, 9,3 p. 100; Île-du-Prince-Édouard, 2,2 p. 100; Nouvelle-Écosse, 5,5 p. 100; et Nouveau-Brunswick, 4,4 p. 100) enregistrent une représentation plus faible des peuples autochtones³⁴.

Notre analyse de cet échantillon de la base de données S'inspirer. Se réaliser. du PCFE a mis au jour une forte représentation dans les provinces des Prairies, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta atteignant ensemble un taux de 24,1 p. 100. Cette proportion correspond au Recensement de 2021 de Statistique Canada, selon lequel le Manitoba et la Saskatchewan comptaient respectivement 18,1 p. 100 et 17 p. 100 d'habitants autochtones.

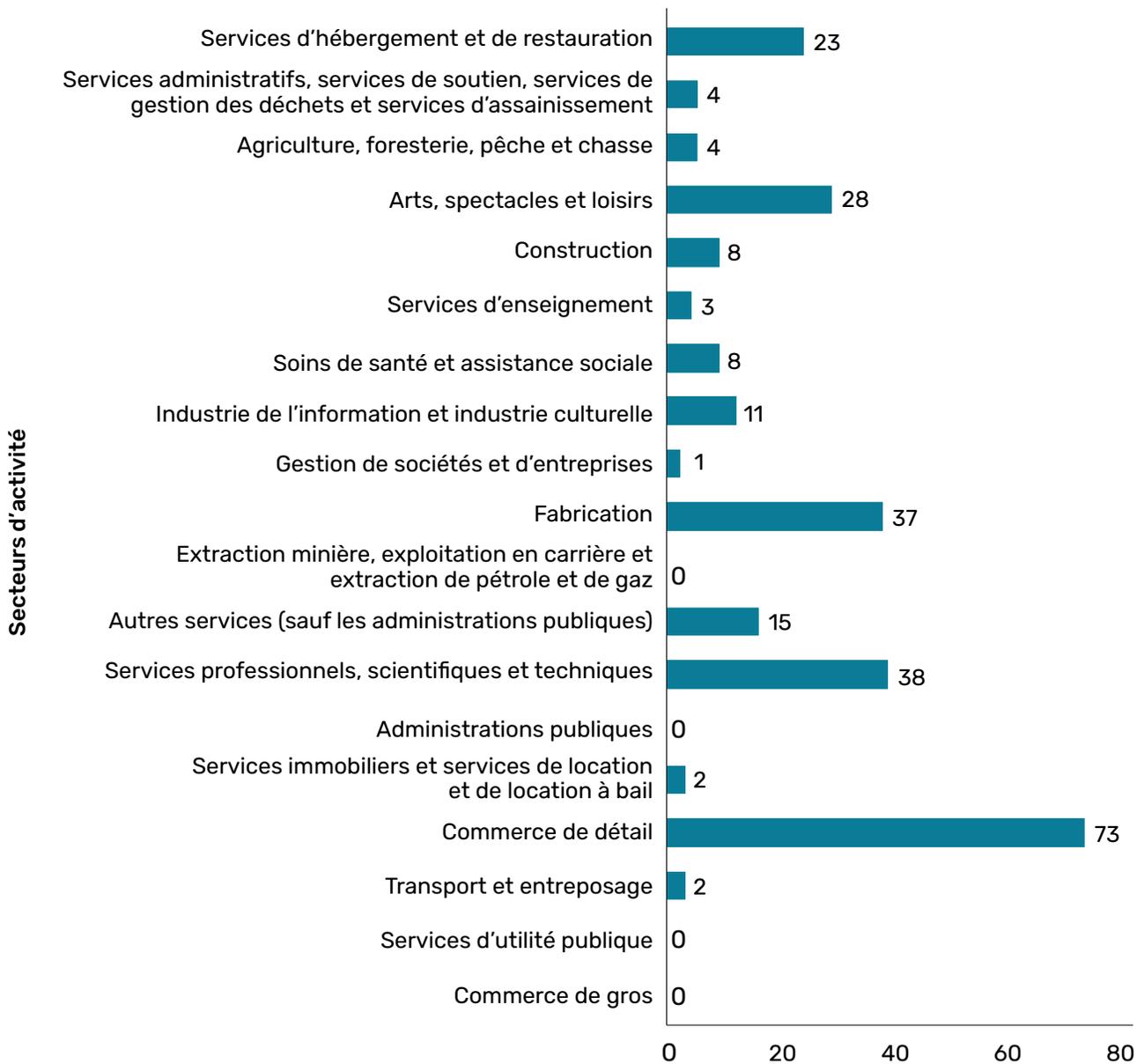
Secteurs d'activité

Les entreprises exerçaient des activités diversifiées, certains secteurs étant plus représentés que d'autres. Au total, 28,4 p. 100 des entreprises autochtones à l'étude pratiquaient le « commerce de détail », tandis que 14,8 p. 100 d'entre elles relevaient du secteur des « services professionnels, scientifiques et techniques » (figure 2). Beaucoup de dirigeantes d'entreprises autochtones travaillaient dans l'industrie manufacturière (14,4 p. 100), soit un taux en phase avec les données nationales selon lesquelles on dénombre plus de femmes que d'hommes à la tête d'entreprises autochtones dans le secteur secondaire (transformation, fabrication et construction), à savoir 18 p. 100 contre 17 p. 100³⁵.

D'après l'analyse des données d'une étude publiée par le PCFE et le Conseil canadien de l'entreprise autochtone (CCEA), les entreprises autochtones détenues par des femmes étaient plus présentes dans le secteur tertiaire (62 p. 100) que celles détenues par des hommes (49 p. 100). En revanche, leur proportion restait inférieure dans le secteur de la construction (3 p. 100 contre 16 p. 100) et dans le secteur primaire (agriculture et extraction minière, 12 p. 100 contre 14 p. 100). Enfin, les entreprises autochtones détenues par des femmes étaient légèrement plus représentées que celles détenues par des hommes dans le secteur de la fabrication et le commerce de détail (22 p. 100 contre 21 p. 100)³⁶.

Figure 2

Secteurs d'activité des entrepreneures autochtones à l'étude dans le présent rapport

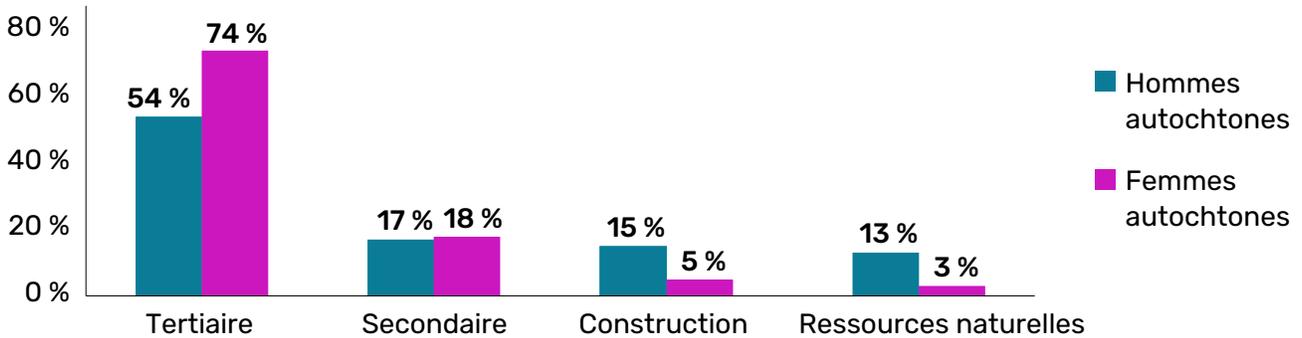


D'après les données issues d'un rapport publié en 2020 par le PCFE et le CCEA, les entreprises autochtones détenues par des femmes sont moins représentées dans les secteurs à dominante traditionnellement masculine, tels que la construction et les ressources naturelles (figure 3). Hormis les trois secteurs arrivant en tête sur la figure 2, la plupart des entreprises à l'étude exerçaient dans les secteurs des

« services d'hébergement et de restauration » et des « arts, spectacles et loisirs »; a contrario, aucune n'était présente dans le « commerce de gros », les « services d'utilité publique » et le secteur de l'« extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz », ce qui rejoint les échantillons de données nationaux (figure 2).

Figure 3

Synthèse des secteurs d'activité des entreprises autochtones selon que leur propriétaire est un homme ou une femme



Source : Morton, S., Jae, K. et Hon. H. (2020). Indigenous women entrepreneurs. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2020/09/Indigenous_Women_Entrepreneurs_EN_FINAL.pdf

Si les entrepreneurs issus de la diversité ayant des facteurs d'identité croisés rencontrent davantage d'obstacles à l'entrepreneuriat et à l'innovation, ils n'en continuent pas moins d'élaborer de nouveaux concepts, produits, services et approches à destination des marchés tant national qu'international³⁷. Les peuples autochtones vivant sur ce territoire font preuve d'esprit d'innovation et d'inventivité depuis la nuit des temps.

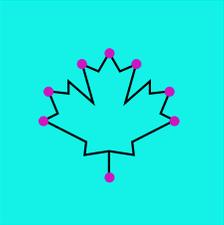
Les entrepreneures autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. sont à l'origine d'innovations majeures dans les domaines de la technologie, à l'instar des expériences d'apprentissage immersives de pointe proposées par ORIGIN38, société d'édition d'une suite complète de solutions de réalité virtuelle à 360° déployées dans plus de 1 000 écoles et de 80 communautés des Premières Nations; des arts et de la culture, à l'image de Code Breaker Films³⁹ qui fait valoir le contenu autochtone d'un point de vue autochtone; et des services d'hébergement et de restauration, comme le prouve l'entreprise de tourisme culinaire Sijjakkut⁴⁰ qui œuvre à la préservation et la promotion de la culture inuite.

Identité autochtone

Au Canada, l'identité autochtone est une question d'une grande complexité sur laquelle s'exercent l'influence externe des cadres juridiques, d'une part, et l'influence interne de la reconnaissance communautaire, d'autre part. Statistique Canada (2023) a déterminé que l'« identité autochtone » désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Cela comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations, Métis et/ou Inuit, et/ou les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne⁴¹. Les cadres coloniaux, tels que la *Loi sur les Indiens*, ont modelé en profondeur l'identité autochtone, souvent de manière inéquitable, en définissant qui est juridiquement reconnu comme « Indien » au Canada⁴².

Les définitions gouvernementales du « statut d'Indien » s'opposent à l'approche plus globale (intégrant souvent les liens à la terre, à la communauté et aux ancêtres) à travers laquelle les peuples autochtones s'auto-identifient. Cette question devient particulièrement complexe pour les communautés qui ont perdu leur assise territoriale, comme on a pu le voir dans les livres blancs proposés, ou pour les Autochtones qui ont été arrachés à leur communauté et à leur culture dans le cadre du système des pensionnats indiens et de la rafle des années 1960.

Bon nombre de peuples et de communautés autochtones se sont mis à pied d'œuvre pour se réapproprier leur identité par le biais de l'auto-identification⁴³. Si la reconnaissance statutaire par le gouvernement joue un rôle, la reconnaissance communautaire et la création de liens personnels avec la culture et la communauté restent des facteurs essentiels à cette fin. Aujourd'hui, les mouvements



*Selon le Recensement de 2021 du gouvernement du Canada, **plus de 1,8 million de personnes dans le pays s'identifient comme Autochtones, ce qui représente 5,0 p. 100 de la population nationale totale.***

œuvrant en faveur de l'autodétermination prennent de l'ampleur en s'appuyant sur divers cadres internationaux comme la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, dont l'article 3 affirme le droit des peuples autochtones de déterminer librement leur statut politique et d'assurer librement leur développement économique, social et culturel. Cette déclaration insiste ainsi sur l'indépendance dont ils jouissent lorsqu'il s'agit de forger leur identité⁴⁴.

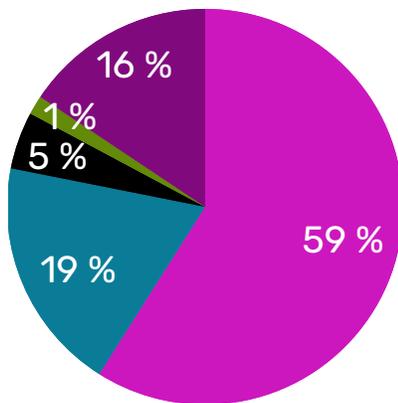
Malgré ces questions complexes et ces difficultés historiques, les communautés autochtones continuent de faire valoir leurs droits à s'autodéfinir comme elles l'entendent. L'identité autochtone est diversifiée et comporte de multiples facettes, sur lesquelles plusieurs facteurs de nature différente ont une incidence⁴⁵. Selon le Recensement de 2021 du gouvernement du Canada, plus de 1,8 million de personnes dans le pays s'identifient comme Autochtones, ce qui représente 5,0 p. 100 de la population nationale totale⁴⁶. Il est important de souligner que les peuples autochtones ne forment pas un groupe homogène, dans la mesure où il existe une évidente diversité en termes de culture, de langue et d'histoire.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Figure 4

Nombre de personnes s'identifiant comme membre des Premières Nations/Inuit/Métis/Métis/Inconnue



- Premières Nations
- Métis
- Inuit
- Identités autochtones multiples
- Indéterminée

Les identités autochtones à l'étude dans cet échantillon de données étaient les suivantes : « Premières Nations » (58,8 p. 100), « Métis » (15,6 p. 100), « Inuit » (4,7 p. 100), « Identités autochtones multiples » (1,6 p. 100) et « Inconnue » (19,46 p. 100). Elles pouvaient relever des catégories « Identité autochtone unique » ou « Identités autochtones multiples », c'est-à-dire qu'une personne pouvait s'identifier à deux ou trois peuples autochtones parmi les suivants : Premières Nations, Métis et/ou Inuit⁴⁷. Les entrepreneurs dont l'identité autochtone n'avait pas pu être déterminée figuraient dans la catégorie « Inconnue ».



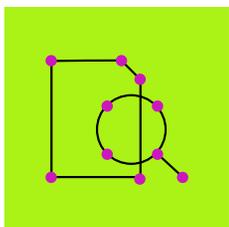
Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Facteurs d'identité croisés

Un grand nombre d'entrepreneures dans cette analyse s'identifiaient comme autochtones-racisées (12,3 p. 100), tandis que moins de 1,0 p. 100 s'identifiaient comme autochtones-noires. La race est le seul critère de diversité dont nous devons tenir compte à l'heure d'adopter une approche intersectionnelle de l'entrepreneuriat. Les entrepreneurs 2SLGBTQI+, par exemple, jouent un rôle majeur en entrepreneuriat même s'ils ne bénéficient souvent pas de la reconnaissance qu'ils méritent⁴⁸. Ce manque de reconnaissance est susceptible de se refléter dans notre analyse, étant donné que moins de 1,0 p. 100 des entrepreneures autochtones se sont identifiées comme membres de la communauté 2SLGBTQI+. Ce constat soulève une interrogation quant à la manière dont les organisations qui décernent des prix et les autres groupes qui attestent d'une reconnaissance collective œuvrent pour mettre en lumière les facteurs d'identité croisés chez les entrepreneurs autochtones, ainsi que les obstacles plus importants auxquels ils se heurtent sur leur parcours vers l'entrepreneuriat et l'innovation.

Au total, 6,1 p. 100 des entrepreneures se sont identifiées comme autochtones-francophones. Pour faire advenir un écosystème inclusif, il est important que les entrepreneures autochtones francophones bénéficient d'un accès équitable aux divers soutiens dont elles ont besoin pour réussir, et que les initiatives non fédérales en matière d'entrepreneuriat soient proposées en anglais et en français⁴⁹. Il conviendrait de lever les barrières liées à la langue et les obstacles en matière d'accessibilité que rencontrent différents groupes linguistiques au Canada, notamment ceux qui parlent des langues et dialectes autochtones, de façon à multiplier les occasions de reconnaissance des entrepreneures autochtones non anglophones.

Parmi les entrepreneures à l'étude dans ce rapport, seulement deux (soit 0,8 p. 100) ont déclaré avoir plus de 65 ans, tandis que neuf (3,4 p. 100) avaient moins de 29 ans. Ces chiffres divergent des données nationales selon lesquelles les entreprises autochtones sont proportionnellement plus susceptibles d'appartenir à de jeunes entrepreneurs (âgés de moins de 35 ans; 14,1 p. 100 contre 10,7 p. 100) et moins susceptibles d'être détenues par des entrepreneurs plus âgés (65 ans ou plus; 10,9 p. 100 contre 15,1 p. 100) que les entreprises n'appartenant pas à des Autochtones⁵⁰. De manière plus générale, les Autochtones restent l'une des populations les plus jeunes du Canada, et font également l'objet de diverses formes de discrimination fondées sur le croisement de plusieurs facteurs d'identité. D'après Statistique Canada, en 2021, la population autochtone était en moyenne 8,2 ans plus jeune que l'ensemble de la population non autochtone⁵¹.



D'après Statistique Canada, en 2021, la population

autochtone était en moyenne
8,2 ans plus jeune que
l'ensemble de la population non autochtone.

Prise en compte des points de vue autochtones

Notre analyse qualitative a démontré qu'environ 35 p. 100 des entrepreneures autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. intègrent les points de vue, les traditions et/ou les savoirs autochtones dans leurs entreprises. À titre d'exemple, Celeste Smith offre des services de conseil axés sur la connaissance autochtone des plantes afin de se réapproprier les pratiques agricoles traditionnelles et de faire découvrir le savoir écologique autochtone. Inez Cook, quant à elle, est la cofondatrice du Salmon n' Bannock Bistro, qui propose une version moderne des recettes autochtones traditionnelles en s'appuyant sur les ingrédients et les techniques culinaires des Premières Nations.

D'autres encore mêlent sans détour les points de vue autochtones et occidentaux selon l'approche du double regard, une pédagogie autochtone qui vise à unir les forces des systèmes de connaissance autochtones et occidentaux au bénéfice de tous⁵². Par exemple, Tessa Lochhead et Karen Nutarak sont les cofondatrices de l'école maternelle Pirurvik à Pond Inlet, au Nunavut, qui s'attache à combiner les principes classiques de Montessori aux connaissances traditionnelles inuites. Jesse Benjamin, pour sa part, a fondé l'entreprise Two Eyed Wellness qui associe connaissances scientifiques et savoirs autochtones traditionnels afin de proposer aux Autochtones des entraînements sportifs et des programmes de bien-être.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Importance des arts

Environ un quart des femmes autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. dirigent une entreprise dans le domaine des arts (catégorie « arts, spectacles et loisirs » ou « commerce de détail »). Parmi les activités artistiques les plus fréquemment citées figure en premier lieu la fabrication de bijoux, suivie par la mode et le perlage. Cela reflète l'importance de la création artistique, dont les femmes autochtones se servent pour raconter des histoires d'antan, faire valoir la culture et la résistance des Autochtones et se créer une source de revenu^{53, 54}. L'art a été identifié comme un levier politique permettant aux artistes autochtones de redonner vie aux traditions ancestrales en dehors du modèle eurocentrique, de renouer avec leurs racines culturelles et de créer un sentiment d'appartenance et un lien avec leurs terres^{55, 56}.

Les entrepreneures autochtones doivent être partie prenante du corpus croissant de recherches à la croisée des secteurs de la création artistique, de la culture et de l'entrepreneuriat dans l'optique de reconnaître et de mieux comprendre l'importance des arts dans la réappropriation de leur culture par les femmes autochtones⁵⁷.

À titre d'exemple, Alexis Hekker est une artiste métisse qui fabrique des bijoux en perlage, des articles tricotés et faits au crochet et d'autres créations autochtones à porter pour les vendre dans sa boutique en ligne : Kootenay Willow Wool. Natashia Allakariallak, quant à elle, vend des œuvres d'art et des bijoux inuits. La maternité et les valeurs traditionnelles de Natashia sont à la source de son art et de son activité. Son entreprise, baptisée Sailiniq, d'après le nom de sa fille, signifie « pacifier » en inuktitut.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Contributions des entrepreneures autochtones à la guérison

Diverses entrepreneures autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. offrent des services en lien avec la guérison qui s'adressent souvent aux femmes, autochtones ou non, mais aussi à la population autochtone dans son ensemble, notamment des ateliers, des retraites, des conseils, des cercles sacrés et des formations en ligne.

Jean Erasmus, par exemple, est la cofondatrice de Dene Wellness Warriors, une entreprise du secteur du mieux-être ciblant les Autochtones et sise à Yellowknife. Seule thérapeute autochtone reconnue par Santé Canada qui travaille avec les survivants des pensionnats indiens et leurs familles, elle se sert de ses propres compétences et expériences de la vie, dont ses six années passées en pensionnat, pour aider d'autres personnes à entamer leur propre parcours de guérison. L'aînée Belinda Vandebroek, l'aînée Mae Louise Campbell et Jamie Goulet, pour leur part, ont fondé le Clan Mothers Healing Village qui applique le modèle de guérison autochtone matrilineaire pour fournir un soutien aux femmes victimes de traumatismes multigénérationnels, de violence sexuelle, d'exploitation sexuelle et de la traite des personnes.

Profils

Dans l'optique de faire valoir des modèles de comportement, d'embrasser la diversité et de démanteler les stéréotypes et les préjugés, cette partie met en avant les profils diversifiés de neuf entrepreneures autochtones sur l'Île de la Tortue et salue ainsi leurs innovations et leurs contributions.



Teara Fraser

Teara Fraser, directrice générale et fondatrice d'Iskwew Air, n'a pas le ciel pour limite. À l'âge de 30 ans, Teara a concrétisé sa passion pour l'aviation pour la première fois lors d'un vol en Afrique. Depuis lors, elle est inarrêtable. Teara est fière d'être métisse et de jouer à ce titre le rôle de médiatrice, tout en exerçant l'activité de pilote commerciale.

Elle est par ailleurs l'ancienne directrice générale de Kîsik Aerial Survey, société d'exploitation aérienne qu'elle a bâtie de toutes pièces. Pionnière de l'aviation et première femme autochtone à avoir lancé une compagnie aérienne au Canada, Teara continue de s'envoler vers de nouveaux sommets dans des territoires inexplorés.

« J'ai lancé ma propre compagnie aérienne pour avoir un endroit où je me sens chez moi, où je peux exercer mon style de leadership matriarcal et où ce dernier est respecté. Nous prônons l'amour et l'aventure, la combativité, la réappropriation et la réciprocité. »⁵⁸ (Traduction libre)



Julie Bull

juliebull.net

Originnaire du NunatuKavut, à Terre-Neuve-et-Labrador, Julie Bull est membre des communautés inuite et 2SLGBTQ+ et vit à Epekwitk, sur l'Île-du-Prince-Édouard. Propriétaire du cabinet Julie Bull: PhD | Poet, elle offre notamment des services professionnels d'accompagnement, de formation collective et de représentation en justice, tout en assurant des prestations d'animatrice, d'intervenante et de poétesse auprès des particuliers et des entreprises.

« Ma vie et mon travail contribuent à démanteler les modes d'action coloniaux que nous n'avons de cesse de perpétuer. »⁵⁹ (Traduction libre)



Jenn Harper

[Cheek Bone Beauty](http://CheekBoneBeauty.com)

Membre de la Première Nation Northwest Angle n° 33 de Thunder Bay, Jenn Harper vit à St. Catharines, dans la région du Niagara (Ontario). Elle est directrice générale de Cheekbone Beauty, une entreprise autochtone du secteur des cosmétiques qui conçoit et fabrique des produits durables.

« En tant qu'Autochtones, nous avons un lien inné avec la terre, le sol et l'eau. L'importance de prêter attention aux marques qui ont de l'expérience en matière de durabilité sera très importante pour le monde à l'avenir. »⁶⁰



Patrice Mousseau

satya.ca

Membre de la Première Nation Fort William, Patrice Mousseau vit à North Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle est propriétaire et fondatrice de Satya Organics, qui propose des produits de soin et de beauté disponibles en magasin partout au Canada.

« Je suis fière d'avoir pu m'entretenir avec le premier ministre Trudeau et lui raconter l'histoire de Satya à l'occasion du sommet SheEO, en mars, contribuant ainsi à encourager son gouvernement à éliminer les formalités administratives dans le cadre du soutien à l'entrepreneuriat féminin. À travers l'histoire de Satya, je lui ai montré ce que peuvent faire les femmes autochtones sans bagage dans le milieu des affaires lorsqu'on leur donne l'occasion d'entreprendre à leur manière. Avec les soutiens appropriés, les femmes peuvent avoir un impact sur la vie de milliers de personnes et, en décuplant leurs objectifs de départ, rendre le monde meilleur. »⁶¹ (Traduction libre)



Modeste Zankpe

mondaymayjewelry.com

Membre de la Première Nation d'Alexander, Modeste Zankpe vit à North Westminster, en Colombie-Britannique. Elle est la fondatrice de Monday May Jewelry, qui produit des bijoux personnalisés et durables inspirés de la culture noire autochtone.

« 2020 a été une année difficile pour moi, car je venais de perdre ma mère et je menais un combat éprouvant contre une maladie auto-immune qui a bouleversé ma vie. La création de bijoux est devenue une source de réconfort en m'aidant à maintenir le lien avec mes cultures et à entretenir le souvenir de ma mère. »⁶² (Traduction libre)



Mélanie Paul

melaniepaul.com

Membre innue francophone originaire de la communauté de Mashteuiatsh, dans la région québécoise du Saguenay-Lac Saint-Jean, Mélanie Paul vit à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle est coprésidente d'Akua Nature, une entreprise qui fabrique des produits de santé naturels, et présidente d'Inukshuk Synergy, une société qui propose des solutions énergétiques durables.

« Dans la famille, notre fibre entrepreneuriale part d'un besoin humain. Poser des gestes et construire des projets afin d'aider les gens de notre communauté à se sortir de leurs conditions précaires a toujours été notre moteur. »⁶³



Andrea Menard

andreamenard.com

Métisse originaire de Saint-Laurent au Manitoba, Andrea Menard vit à Vancouver, en Colombie-Britannique, où elle offre des services professionnels (intervenante, chanteuse, danseuse, actrice) et des ateliers de bien-être pour les particuliers et les groupes.

« En raison de mes origines mixtes, j'ai passé beaucoup de temps dans ma jeunesse à réfléchir à mon identité et à déterminer ce que signifiait être métisse. Aujourd'hui, j'aide les autres à comprendre l'expérience des Métis. Je ne jette pas l'opprobre sur mon public et je ne sanctionne pas les gens qui ne connaissent pas l'histoire du Canada. Je transmets un savoir en mettant à nu ma vulnérabilité. Grâce à ce travail sur moi, je rends la douleur du traumatisme historique accessible aux personnes qui m'écoutent. J'espère que d'autres auront ainsi envie de faire de même. »⁶⁴ (Traduction libre)



Bobbie Racette

thevirtualgurus.com

Crie-métisse originaire de Regina, en Saskatchewan, Bobbie Racette vit à Calgary, en Alberta. Elle est fondatrice et directrice générale de Virtual Gurus, une plateforme qui met en relation assistants à distance et personnes travaillant à leur compte afin de fournir des prestations spéciales pour les entreprises.

« J'ai rencontré des obstacles découlant de mon appartenance à trois groupes marginalisés : les Autochtones, les femmes et les membres de la communauté 2SLGBTQIA+. Mon objectif était, et restera toujours, d'offrir une juste rémunération aux personnes sous-représentées. »⁶⁵ (Traduction libre)



Lindsay Beaulieu

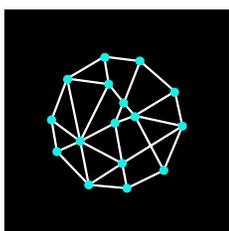
ilovemicrogreensrd

Métisse originaire de Rupert's Land, Lindsay Beaulieu vit à Red Deer, en Alberta. Elle est propriétaire d'I Love Microgreens, une entreprise qui cultive des salades en agriculture biologique sur trois exploitations et les distribue dans la région de Red Deer.

« Notre activité n'a plus vocation à seulement nourrir les gens, mais aussi à les faire réfléchir sur la santé mentale et à les sensibiliser à la culture métisse. »⁶⁶ (Traduction libre)

Conclusion et recommandations

Cette étude a analysé le profil de 257 entrepreneures autochtones figurant dans la base de données S'inspirer. Se réaliser. du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat (PCFE). D'après nos constatations, les entrepreneures autochtones forment un groupe diversifié en termes d'implantation géographique sur l'Île de la Tortue, de secteur d'activité, d'identité autochtone et de croisement des facteurs d'identité. Néanmoins, elles sont nombreuses à prendre les valeurs autochtones pour fondement de leur entreprise, à exercer des activités artistiques et à accompagner autrui sur le chemin de la guérison. Les neuf profils mis en avant dans le présent rapport ne représentent qu'un petit échantillon des nombreuses entrepreneures autochtones qui font preuve d'innovation à l'échelle du pays.



D'après nos constatations, les entrepreneures

autochtones forment un groupe diversifié en termes d'implantation géographique sur l'Île de la Tortue, de secteur d'activité, d'identité autochtone et de croisement des facteurs d'identité.

L'accompagnement des entrepreneures autochtones s'avère une étape majeure dans une optique de vérité et de réconciliation. Si ces dernières font preuve de résilience et sont d'importantes contributrices dans l'économie et l'écosystème d'innovation du Canada, comme l'illustre le présent rapport, il reste beaucoup à faire pour continuer à lever les obstacles qu'elles rencontrent. En guise de conclusion, nous rappelons les recommandations à mettre en œuvre aux niveaux sociétal, organisationnel et individuel afin de rendre l'écosystème entrepreneurial du Canada plus inclusif.

Recommandations au niveau sociétal

- > Plaider auprès des gouvernements et des établissements financiers afin qu'ils s'engagent encore davantage à offrir des subventions, des prêts et des microfinancements accessibles réservés aux entrepreneures autochtones.
- > Améliorer la connectivité Internet, les transports et d'autres infrastructures essentielles dans les collectivités rurales et éloignées où vivent les peuples autochtones, car l'accès à ces ressources est indispensable pour permettre aux entrepreneures autochtones de participer pleinement à l'économie numérique et sur les marchés mondiaux.
- > Continuer d'améliorer la collecte de données ventilées afin de comprendre les obstacles et les facteurs favorables à l'entrepreneuriat féminin autochtone au sein de l'écosystème économique.

- > Remettre en question les stéréotypes et partager des témoignages de réussite qui mettent en avant les accomplissements des entrepreneures autochtones.
- > Continuer d'appliquer une approche « pangouvernementale » visant à débloquer l'accès aux ressources nécessaires pour soutenir l'entrepreneuriat féminin autochtone.
- > Renforcer la capacité à recenser et à soutenir les entreprises prometteuses détenues par des femmes autochtones.
- > Entretenir une culture de soutien qui met à l'honneur les questions du savoir et les modes d'apprentissage et d'échange des connaissances des Autochtones en adoptant l'approche du double regard.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

Recommandations au niveau organisationnel

- > Consolider les programmes innovants et les soutiens sur mesure à l'intention des entrepreneures autochtones, en fonction du stade, du secteur et des caractéristiques de leur entreprise.
- > Encourager la mise en place d'incubateurs, d'accélérateurs et de programmes de mentorat dirigés par des Autochtones qui s'adressent en particulier aux entrepreneures autochtones, et soutenir ces structures.
- > Inciter les établissements financiers et les investisseurs à adopter des mesures qui font reculer les préjugés fondés sur le genre à l'égard des entrepreneures autochtones dans les décisions de financement.
- > Plaider auprès des entreprises et des gouvernements en faveur de la mise en œuvre de politiques d'approvisionnement inclusives qui accordent la priorité aux entreprises appartenant à des femmes autochtones.
- > Encourager les sociétés et les organisations sans but lucratif à nouer des partenariats avec des organismes autochtones, tels que l'Association des femmes autochtones du Canada, dans l'optique d'élaborer des programmes à l'appui de l'entrepreneuriat féminin autochtone.
- > Renforcer la responsabilité des organisations et des participants en adoptant l'approche du double regard pour concilier les visions du monde autochtones et occidentales.
- > Mesurer régulièrement l'efficacité des programmes de formation auprès des entrepreneures autochtones au moyen de mécanismes de rétroaction et d'évaluations, et assurer leur amélioration continue et leur réajustement à la lumière de cette rétroaction.



Photo par [Reanna Khan Creative](#)

- › Créer des trousse de ressources juridiques et financières pour les entrepreneures autochtones qui tiennent compte des contraintes particulières en la matière avec lesquelles les femmes autochtones doivent parfois composer, dans les réserves et à l'extérieur.

Recommandations au niveau individuel

- › Créer des occasions de réseautage et des groupes de soutien par les pairs qui permettent aux entrepreneures autochtones de mettre en commun leurs expériences et leurs analyses.
 - › Favoriser l'élaboration de programmes de formation à l'entrepreneuriat adaptés à la culture qui intègrent les connaissances et les valeurs autochtones traditionnelles.
 - › Donner accès à des programmes de mentorat qui mettent les femmes autochtones en relation avec des entrepreneurs autochtones et non autochtones qui ont réussi et peuvent les conseiller, partager leur vécu et ouvrir de nouvelles perspectives d'affaires.
- › Veiller à ce que les programmes soient connectés aux navigateurs culturels, aux aînés et aux écosystèmes qui offrent des soutiens complets, y compris des interventions culturelles pour les traumatismes et les déclencheurs.
 - › Encourager les entrepreneures autochtones à acquérir des compétences dans le domaine numérique, le commerce électronique et les technologies nouvelles afin de favoriser leur compétitivité sur les marchés traditionnels et émergents.
 - › Offrir aux entrepreneures autochtones des ressources et des services de soutien en santé mentale qui incluent des conseils adaptés sur le plan culturel et des pratiques pour prendre soin de soi.
 - › Encourager les femmes autochtones à intégrer leurs valeurs et leurs identités culturelles dans leurs entreprises.

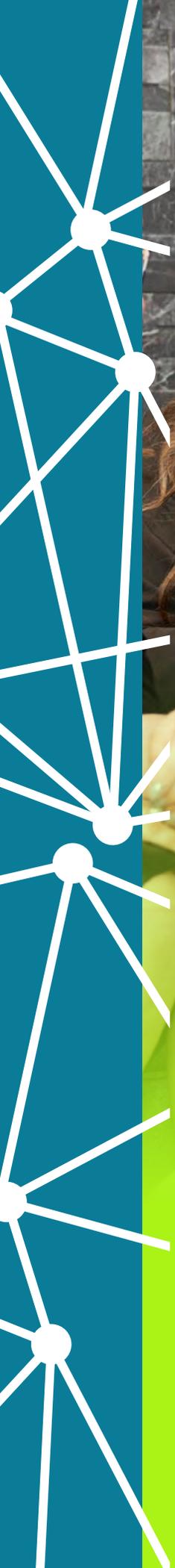
Références

- 1 Dunne, J. (2022). « Indigenous entrepreneurship: Making a business case for reconciliation ». Radio-Canada. <https://www.cbc.ca/news/business/indigenous-entrepreneurs-reconciliation-1.6601648>
- 2 Statistique Canada (2023). *Profil de la population autochtone, Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/ipp-ppa/index.cfm?Lang=F>
- 3 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A. et Oyarzun, J. (2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>
- 4 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (septembre 2024). *L'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2024/04/WEKH_L-entrepreneuriat-feminin-autochtone-en-phase-de-demarrage_FINALr.pdf
- 5 Bobiwash, H. (2020). *Report on Indigenous women entrepreneurship in Canada*. Association nationale des sociétés autochtones de financement. <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Summary-Report.pdf>
- 6 Cukier, W., Zou, C., Alexiou, L., Messiri, O. et Walsh, M. (2024). *Des compétences pour des milieux de travail inclusifs et l'avancement des peuples autochtones*. Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, Diversity Institute. <https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/DI-FS%20CCAB%20Indigenous%20Leadership%20and%20Skills%20-%20May2024-FR.pdf>
- 7 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (septembre 2024). *L'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2024/04/WEKH_L-entrepreneuriat-feminin-autochtone-en-phase-de-demarrage_FINALr.pdf
- 8 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A. et Oyarzun, J. (22 décembre 2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>
- 9 Jakobsh, K. et Boskov, S. (2020). *Franchir les obstacles : Une décennie d'entrepreneuriat féminin autochtone au Canada*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2020/12/Franchir_les_obstacles.pdf
- 10 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 11 Bobiwash, H. (2020). *Report on Indigenous women entrepreneurship in Canada*. Association nationale des sociétés autochtones de financement. <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Summary-Report.pdf>
- 12 Cukier, W., Zou, C., Alexiou, L., Messiri, O. et Walsh, M. (2024). *Des compétences pour des milieux de travail inclusifs et l'avancement des peuples autochtones*. Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, Diversity Institute. <https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/DI-FS%20CCAB%20Indigenous%20Leadership%20and%20Skills%20-%20May2024-FR.pdf>

- 13 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A. et Oyarzun, J. (2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>
- 14 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 15 Gouvernement du Canada (2023). *Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>
- 16 Gouvernement du Canada (2023). *Loi sur les Indiens (L.R.C. (1985), ch. I-5)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>
- 17 Bobiwash, H. (2020). *Report on Indigenous women entrepreneurship in Canada*. <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Summary-Report.pdf>
- 18 Bobiwash, H. (2020). *Report on Indigenous women entrepreneurship in Canada*. <https://nacca.ca/wp-content/uploads/2020/07/NACCA-IWE-Summary-Report.pdf>
- 19 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 20 Rasmussen, Y., Graci, S., Cukier, W. et Huneault, G. (2024). *Entrepreneuriat autochtone et innovation sociale dans le développement du tourisme autochtone dans le Nord du Canada*. Association touristique autochtone du Canada, Diversity Institute. https://www.torontomu.ca/diversity/reports/indigenous_entrepreneurship_and_social_innovation/
- 21 Bureau du vérificateur général du Canada (2021). *La connectivité des régions rurales et éloignées*. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att__f_44225.html
- 22 Bureau du vérificateur général du Canada (2021). *La connectivité des régions rurales et éloignées*. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att__f_44225.html
- 23 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 24 Rasmussen, Y., Graci, S., Cukier, W. et Huneault, G. (2024). *Entrepreneuriat autochtone et innovation sociale dans le développement du tourisme autochtone dans le Nord du Canada*. Association touristique autochtone du Canada, Diversity Institute. https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/reports/itac-northern-we/DI-FSC%20-%20ITAC%20Northern%20WE%20Report_FR.pdf
- 25 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (septembre 2024). *L'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2024/04/WEKH_L-entrepreneuriat-feminin-autochtone-en-phase-de-demarrage_FINALr.pdf
- 26 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 27 Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (septembre 2024). *L'entrepreneuriat féminin autochtone en phase de démarrage*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2024/04/WEKH_L-entrepreneuriat-feminin-autochtone-en-phase-de-demarrage_FINALr.pdf
- 28 Commission de vérité et réconciliation du Canada (s. d.). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-8-2015-fra.pdf
- 29 Rasmussen, Y., Graci, S., Cukier, W. et Huneault, G. (2024). *Entrepreneuriat autochtone et innovation sociale dans le développement du tourisme autochtone dans le Nord du Canada*. Association touristique autochtone du Canada, Diversity Institute. https://www.torontomu.ca/diversity/reports/indigenous_entrepreneurship_and_social_innovation/

- 30 Gagnon, S. M., Cukier, W. et Oliver, A. (2021). « Sexism, deficits, and the gendered representation of entrepreneurship in Canadian print media ». *Academy of Management Proceedings*, 2021(1), 14185. <https://doi.org/10.5465/AMBPP.2021.14185abstract>
- 31 Meyer, E. (2016). « Designing women: The definition of “woman” in the convention on the elimination of all forms of discrimination against women ». *Chicago Journal of International Law*, 16(2), article 7. <https://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1698&context=cjil>
- 32 Statistique Canada (2013). *Statistiques sur les peuples autochtones*. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/peuples_autochtones
- 33 Statistique Canada (2013). *Statistiques sur les peuples autochtones*. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/peuples_autochtones
- 34 Statistique Canada (2013). *Statistiques sur les peuples autochtones*. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/peuples_autochtones
- 35 Morton, S., Jae, K. et Hon. H. (2020). *Indigenous women entrepreneurs*. https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2020/09/Indigenous_Women_Entrepreneurs_EN_FINAL.pdf
- 36 Jakobsh, K. et Boskov, S. (2020). *Franchir les obstacles : Une décennie d'entrepreneuriat féminin autochtone au Canada*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2020/12/Franchir_les_obstacles.pdf
- 37 Rasmussen, Y., Graci, S., Cukier, W. et Huneault, G. (2024). *Entrepreneuriat autochtone et innovation sociale dans le développement du tourisme autochtone dans le Nord du Canada*. Association touristique autochtone du Canada, Diversity Institute. https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/reports/itac-northern-we/DI-FSC%20-%20ITAC%20Northern%20WE%20Report_FR.pdf
- 38 ImmersiveLink (s. d.). « About: Welcome to ORIGIN ». <https://immersivelink.ca/about/>
- 39 Code Breaker Films (s. d.). « Work with us ». <https://codebreakerfilms.ca/>
- 40 Sijjakkut (s. d.). « Sijjakkut - Authentic Inuit foods ». <https://www.sijjakkut.ca/>
- 41 Statistique Canada (27 avril 2023). *Identité autochtone de la personne*. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=42927
- 42 Kesler, L. (2020). *Aboriginal Identity & Terminology*. Indigenous Foundations. https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/aboriginal_identity__terminology/
- 43 Indigenous Corporate Training Inc. (22 décembre 2023). *The Indian act vs self-determination*. Indigenous Corporate Training Inc. <https://www.ictinc.ca/blog/indian-act-vs-self-determination>
- 44 Indigenous Corporate Training Inc. (22 décembre 2023). *The Indian act vs self-determination*. Indigenous Corporate Training Inc. <https://www.ictinc.ca/blog/indian-act-vs-self-determination>
- 45 Kesler, L. (2020). *Aboriginal Identity & Terminology*. Indigenous Foundations. https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/aboriginal_identity__terminology/
- 46 Gouvernement du Canada; Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (13 juin 2024). *Les Autochtones et leurs communautés*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>
- 47 Statistique Canada (30 septembre 2021). *Classification de l'identité autochtone*. 12 - Réponses autochtones multiples. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1311600&CVD=1311605&CPV=12&CST=04042021&CLV=3&MLV=3
- 48 Diversity Institute, Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (mai 2022). *Access and equity for 2SLGBTQ+ Businesses in Canada*. <https://www.torontomu.ca/content/dam/diversity/reports/Access-and-Equity-for-2SLGBTQ-Businesses-in-Canada.pdf>
- 49 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, I.H. Asper School of Business. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 50 Gueye, B., Lafrance-Cooke, A. et Oyarzun, J. (22 décembre 2022). *Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022012/article/00004-fra.htm>

- 51 Statistique Canada (2021). « La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance ». *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>
- 52 Rasmussen, Y., Graci, S., Cukier, W. et Huneault, G. (2024). *Entrepreneuriat autochtone et innovation sociale dans le développement du tourisme autochtone dans le Nord du Canada*. Association touristique autochtone du Canada, Diversity Institute. https://www.torontomu.ca/diversity/reports/indigenous_entrepreneurship_and_social_innovation/
- 53 Gray, M. J. (2017). *Beads: Symbols of Indigenous cultural resilience and value* (thèse de maîtrise). Université de Toronto. https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/82564/3/Gray_Malinda_J_201711_MA_thesis.pdf
- 54 Mantiri, O. et McCann, S. (2024). « Reclaiming narratives: Indigenous sovereignty in art and media ». *British Journal of Multidisciplinary and Advanced Studies*, 5(3), p. 129-138. <https://doi.org/10.37745/bjmas.2022.04112>
- 55 Martineau, J. et Ritskes, E. (2014). « Fugitive indigeneity: Reclaiming the terrain of decolonial struggle through Indigenous art ». *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, 3(1). <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/des/article/view/21320/17382>
- 56 Morris, K. (2019). *Shifting grounds: Landscape in contemporary Native American art*. University of Washington Press.
- 57 Richard, A. (2021). *Mikwam Makwa Ikwe (Femme-ourse de glace) : Analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, I.H. Asper School of Business. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2021/01/Mikwam_Makwa_Ikwe_FR.pdf
- 58 True Calling Media (8 janvier 2024). « Teara Fraser: Pilot and CEO of Iskwew Air - When Dreams Take Flight ». <https://truecallingmedia.com/stories/teara-fraser-pilot-and-ceo-of-iskwew-air>
- 59 CBC News (29 septembre 2021). « Art exhibit in Georgetown is a 'call to action' on Indigenous issues ». <https://www.cbc.ca/news/canada/prince-edward-island/pei-julie-bull-exhibit-1.6192523>
- 60 Indspire (2024). « Jenn Harper ». <https://indspire.ca/fr/laureate/jenn-harper/>
- 61 WeBC (19 mai 2020). « Patrice Mousseau, Satya Organic Skin Care, Vancouver ». <https://we-bc.ca/fr/patrice-mousseau-satya-organic-skin-care-vancouver/>
- 62 Bill Reid Gallery of Northwest Coast Art (19 juin 2024). « Meet Modeste 'Monday' Zankpe, one of the artists featured in our Summer exhibition ». <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=1041891067293801&set=a.746228410193403&type=3>
- 63 Banque de développement du Canada. (s. d.). « Devenir un moteur de développement pour sa communauté ». <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/developpement-durable/environnement/devenir-moteur-developpement-pour-sa-communaute>
- 64 Mocioiu, R. (s. d.). « The rise of the feminine: Andrea Menard is healing hearts through art ». <https://www.globalheroes.com/andrea-menard-healing-hearts-through-arts/>
- 65 Women of Influence (2023). « Meet Bobbie Racette, Founder and CEO of Virtual Gurus ». <https://www.womenofinfluence.ca/2022/10/08/meet-bobbie-racette-founder-and-ceo-of-virtual-gurus/>
- 66 Rupertsland Institute (10 février 2023). « Lindsay Beaulieu & I Love Microgreens | Rupertsland Institute's Entrepreneurial Excellence ». [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=l-oCf7zGGNM>



Portail de
connaissances
pour les femmes
en entrepreneuriat

TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT

DiVERSITY
INSTITUTE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada